

**COMPTE RENDU DU CONSEIL CITOYEN
DU VENDREDI 3 MARS 2017
Foyer Raymond Fabre de 17h30 à 19h30**

Présents : 37 personnes

- 26 sur 39 membres du Conseil Citoyen
- Elus et partenaires associés : 11 personnes

Excusés : 8 personnes Absents : 5 personnes

PRESENTATION DES NOUVEAUX PARTICIPANTS

- 7 nouveaux conseillers citoyens pour le « collège habitants » et 1 conseiller citoyen et 1 suppléant pour l'Association des Paralysés de France.

Un tour de table est proposé pour présenter l'ensemble des participants.

DEROULEMENT DE LA SEANCE

- ✓ Validation du dernier compte-rendu et restitution des participations aux réunions : Comité stratégique du 28 novembre 2016 et le comité de pilotage du projet de renouvellement urbain + inauguration de la MSAP le lundi 30 janvier 2017
- ✓ Bilan sur la marche GUP du 21 février 2017
- ✓ L'espace multi partenarial du jeudi 23 février 2017
- ✓ Informations sur la circulaire relative aux conseils citoyens et sur les marches exploratoires des femmes
- ✓ Participation du conseil citoyen à la journée écologie populaire
- ✓ Autres actualités, dates à venir et questions diverses

VALIDATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION PRECEDENTE

Aucune remarque

Le compte rendu est validé.

CIRCULAIRE RELATIVE AUX CONSEILS CITOYENS

Karine Virenque, déléguée du Préfet, présente la circulaire du 2 février 2017 relative aux conseils citoyens.

La circulaire sera envoyée à l'ensemble des conseillers citoyens.

Quelques remarques :

- La création d'une association exige un président, un trésorier, un secrétaire. Lors des rencontres, participations, seule la parole du président est prise en compte. Le Conseil Citoyen du Grand Auch était plus dans une appropriation collective de la parole.

Un conseiller précise qu'à Paris (journée de mobilisation des conseils citoyens), certains conseils citoyens étaient déclarés en Association car ils n'avaient aucune relation avec la mairie, la préfecture... A Auch, ce n'est pas le cas, nous travaillons ensemble.

- Certains conseils citoyens sont autonomes sur la partie animation, prise de note, rédaction du compte rendu... Actuellement, l'organisation est réalisée par le Grand Auch - Cœur de Gascogne mais à long terme les conseillers citoyens pourront tendre à gagner en autonomie.
- Pour la participation des jeunes au conseil citoyen : L'idée est de former un groupe de jeunes (à partir de 16 ans) en les accompagnants, leur expliquer le fonctionnement, leur place, répondre à leur question, afin de préparer avec eux leur présence au conseil citoyen.
- Patrice Debest rappelle l'importance de l'écoute réciproque et invite à exclure les jugements de valeurs à l'encontre de propos tenus par un conseiller citoyen.

COMITE STRATEGIQUE DU 28 NOVEMBRE 2016 :

Un conseiller citoyen restitue le bilan du comité stratégique.

L'ordre du jour :

1. Le pilier Habitat/Cadre de vie
2. Le pilier Emploi/Développement économique
3. Le pilier cohésion sociale
4. La participation des habitants
5. Le Plan Territorial de Prévention de Lutte contre les Discriminations et de Promotion de l'Égalité Femme/Homme

Informations diverses :

- ✓ Franck Montaugé (président du Grand Auch - Cœur de Gascogne) et Pierre Ory (préfet du Gers) ont retenu que les conseillers citoyens souhaitaient garder et développer les commerces. Une pré-étude commerciale calibre un dimensionnement de 1100 à 1200 m² maximum, ce qui représente environ la totalité des surfaces existantes.
- ✓ Un conseiller exprime sa déception sur le contenu des informations et plus particulièrement sur l'absence de prise en compte de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) sur le Quartier Prioritaire de la Ville (QPV). 2 conseillers répondent que lors de ces réunions tout le monde peut prendre la parole pour s'exprimer.
La réponse à son interrogation lui a été donnée ultérieurement. « Le thème sur les structures d'insertion n'est pas abordé lors du comité stratégique ».
- ✓ Un conseiller a évoqué la question de la Santé dans le quartier. Le diagnostic réalisé sur les personnes isolées devrait être approfondi et permettre de connaître les besoins des usagers. Afin d'améliorer cette expertise et d'identifier les personnes en difficulté, l'ARS pourrait s'appuyer sur le niveau de connaissance de l'OPH.
Il est également important de prendre en compte la santé des jeunes.
- ✓ Un conseiller a précisé que le Conseil Citoyen n'a pas la capacité à être un moyen de diffusion des informations relatives aux actions portées par le contrat de ville auprès des habitants. Il est nécessaire d'après-lui, d'améliorer le « porter à connaissance » aux habitants. Il ajoute que les membres du Conseil Citoyen ne représentent pas l'intégralité des habitants, ni des problèmes que peuvent connaître les habitants. Ils ont une vue partielle et partielle.
- ✓ L'accès à la Culture : Le lancement officiel de la Résidence a eu lieu le vendredi 7 octobre 2016 pendant la durée du Festival Art et Création. A cette occasion Ciné 32 a mis à disposition des habitants un cinémobile et diffusé plusieurs projections, notamment le film de Tamara ERDE « This is my land ». Ce cinémobile a été très fréquenté non seulement par les habitants du quartier, mais aussi par les festivaliers.
Les conseillers citoyens souhaitent que ces événements soient reconduits.
- ✓ Prévention : Un conseiller souligne que les problèmes de délinquance ou d'incivilité touchent des personnes de plus en plus jeunes. Il constate ce phénomène dès l'âge de 7 ans dans certains cas dans le quartier.
Réponse : La tranche d'âge « 15-25 ans » est indicative. Cela ne signifie pas que les jeunes situés en deçà de cette tranche d'âge ne sont pas pris en compte.
- ✓ La participation des habitants se matérialise par deux dispositifs : le Conseil citoyen et le Collectif des Marches exploratoires.
- ✓ Autres sujets abordés : la Maison du Projet et la déconstruction.
- ✓ M. Montaugé et M. Ory ont remercié tous les participants, partenaires...

L'ESPACE MULTI PARTENARIAL

Présentation par un conseiller citoyen.

Le comité de suivi a eu lieu le 23 février, à 17h00 au pôle d'action sociale du Garros.

Présentation de la nouvelle responsable de la Maison de Santé : Mme BOUYSSOU Virginie.

La CPAM a démarré sa permanence le jeudi 23 février à l'espace multi partenarial. Ils ont reçu 6 personnes sur 11 prévues mais pas uniquement du quartier.

Visite des locaux avec une aile destinée au dentiste, médecin, infirmière et la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et de l'autre côté pour les assistantes sociales, l'aide sociale et familiale et 2 salles de réunions.

Problème de signalisation : Sur le bâtiment, la lettre Z n'est plus affichée. 4 nouveaux panneaux d'identification ont été installés comme relevé dans la Gestion Urbaine de Proximité.

Prévoir la présentation du Centre de Planification et d'Education Familiale (CPEF) lors d'un conseil citoyen. Le CPEF informe et vous accompagne sur les questions de sexualité, contraception, adolescence, vie de couple.

LA JOURNEE DE L'ECOLOGIE POPULAIRE

La journée de l'écologie est prévue le samedi 30 septembre 2017.

Un conseiller citoyen présente la proposition de tenir un stand par les conseillers citoyens :

Le stand de « la Gratiféria » :

On incite les gens à venir déposer des objets dont ils n'ont plus l'utilité et qu'ils acceptent de donner, sans attendre quoique ce soit en retour. Les objets doivent être en bon état. Ceux qui le souhaitent, ils peuvent ensuite se servir gratuitement, qu'ils aient ou non quelque chose à offrir, cela n'a pas d'importance.

Tenir ce stand permettrait aux conseillers citoyens de rencontrer des habitants, usagers du quartier et d'échanger sur le rôle, le fonctionnement du conseil citoyen.

La prochaine réunion est prévue le lundi 27 mars à 17h30 au centre social rue Montaigne.

COMITE DE PILOTAGE DU PROJET DE RENOUVELEMENT URBAIN ET INAUGURATION DE LA MAISON AU SERVICES DU PUBLIC (MSAP)

Le lundi 30 janvier 2017 à 13h30 pour le comité de pilotage PRU et 15h15 MSAP.

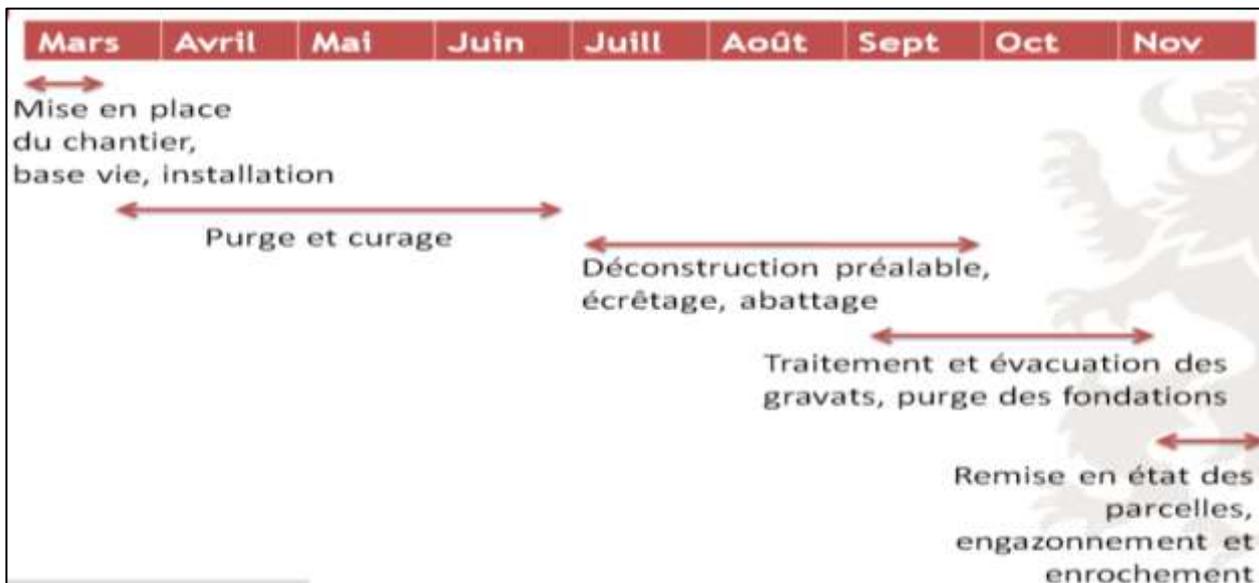
Présentation par un conseiller citoyen.

L'ordre du jour :

- L'opération de déconstruction
- L'Etat d'avancement des études

- La Maison du Projet en phase protocole

Martial Delavis (Office Public de l’Habitat) présente le calendrier de la déconstruction :



Présentation de la Maison du projet par Pascale Mével (Grand Auch - Cœur de Gascogne) et Sanel Strkonjic (OPH32), qui assureront les permanences.

La Maison du projet s'appellera, « Mon Grand Garros, Ma Ville », située sur la place de la Fontaine. Elle ouvrira le mardi matin de 9h à 12h, le mercredi après-midi de 14h à 18h et le vendredi la journée de 9h à 12h et de 15h à 18h dès le mardi 21 mars 2017.

C'est un lieu d'information, d'accueil et de communication dédié au projet urbain du quartier du Grand Garros (quartier du Garros, de la Hourre et des Tuileries) en lien avec les habitants et les partenaires.

Inauguration de la Maison des services au public (MSAP) :

Présentation par un conseiller citoyen.

Disposition : 1 guichet + 1 bureau pour recevoir des usagers, (confidentialité).

2 personnes qui disposent d'un service civique sont présentes à la MSAP.

Partenariat avec l'agence 3i pour accompagner les usagers via internet.

Un conseiller citoyen a rencontré les postiers qui sont très satisfaits. Pour le moment, les usagers posent des questions sur le fonctionnement de la MSAP mais n'utilisent pas les services.

VALORISER LA NATURE DE VOTRE QUARTIER

L'atelier Nature a eu lieu le jeudi 23 février 2017 à 17h30 à la salle polyvalente et a mobilisé 16 personnes.

Présentation par un conseiller citoyen.

L'objectif de l'atelier Nature est de prendre des photos des espaces verts actuels. A partir des photos prises par les habitants et les usagers du quartier, les personnes réfléchiront sur l'amélioration de l'existant et proposeront des idées d'aménagement.

Le prochain atelier Nature aura lieu **le mercredi 8 mars à 17h30** à la salle polyvalente.

LA MARCHÉ DE LA GUP SUR LE QUARTIER DU GARROS ET DE LA HOURRE

La marche a eu lieu le mardi 21 à partir de 17h30. Rendez-vous à la salle polyvalente.

- Constitution de 2 groupes avec la participation des habitants et des partenaires
- 2 circuits : 1 groupe sur le quartier du Garros et 1 groupe sur le quartier de la Hourre

Circuit du Garros : quelques remarques

- La voie verte : planter des arbres fruitiers, ajouter des poubelles
- Théâtre de Verdure : l'aménagement de la place
- L'espace de jeux : pas aménagé pour les petits
- Terrain de tennis : revoir l'aménagement

Circuit du de la Hourre : quelques remarques

- Accès du centre social au parc de la Boubée : le petit chemin n'est pas aménagé
- Parc de la Boubée : les poules traversent partout, le parc n'est pas éclairé ; créer un espace jeux pour les enfants
- Chemin de l'Hermitage : revoir l'aménagement, trop étroit
- Rue de la 88ème : l'éclairage est trop fort et fonctionne toute la nuit
- L'étendoir : proposer des places de parking
- Proposer un composteur collectif sur le quartier de la Hourre
- Installer une boîte aux lettres à la Hourre

AUTRES ACTUALITES

- ❖ Le reportage sur le quartier de France 3 passera le dimanche 5 mars à 11h30. 2 conseillers citoyens ont été interviewés.
- ❖ Dans le cadre des Droits de la femme, une pièce de théâtre est programmée le samedi 4 mars au théâtre de la Mairie d'Auch à 20h30. L'entrée est gratuite.
- ❖ Journée « Sportez-vous bien au Grand Garros » le samedi 11 mars à la salle polyvalente. Découverte de danses ; Zumba, salsa, danse indienne, danse orientale, coupé décalé / Afro, puis libre dansant pour s'entraîner et s'amuser.
Pour toutes et tous : coin enfants, stand de jeux autour de l'égalité Filles / Garçons dans le cadre du Festival « En Mars'elles 2017 ». C'est gratuit.

DATES A VENIR

- **La prochaine séance du Conseil Citoyen est prévue le vendredi 7 avril 2017 à la salle Montaigne.**

Fin de la séance : 19h30